

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 49 du 07.12.2018
Piliers du 07.12.2018
au 07.01.2019

Monthey, le 4 décembre 2018

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE
MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT
COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES – MODIFICATION DU PLAN
D'AMENAGEMENT DETAILLE DE LA CARRIERE FAMSA – DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEFRICHEMENT

Modification partielle du plan d'affectation de zones et du règlement communal des constructions et des zones - secteur « Freneys »
Modification du plan d'aménagement détaillé de la carrière FAMSA

Conformément à l'article 34 de la loi cantonale du 23 janvier 1987 (LcAT) concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, l'administration communale de Monthey soumet à l'enquête publique durant 30 jours, soit du 07.12.2018 au 07.01.2019, les modifications partielles du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones pour l'extension de la carrière et l'aménagement de décharges de types A-B-D au lieu-dit « Freneys ».

Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par la modification demandée et qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu'elles soient annulées ou modifiées.

Celui qui n'a pas formé opposition dans les délais ne peut plus faire valoir ses droits, dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement aux plans d'affectation des zones.

Etude d'impact sur l'environnement

Conformément à l'article 15 de l'ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE) et aux articles 5 et 9 du règlement d'application de l'ordonnance fédérale relative à l'étude d'impact sur l'environnement, le rapport d'impact sur l'environnement relatif aux modifications partielles du PAZ et du RCCZ précitées est mis en consultation durant 30 jours, soit du 07.12.2018 au 07.01.2019.

Demande d'autorisation de défrichement

Est mise à l'enquête publique, en complément à la mise à l'enquête publique de la modification partielle du PAZ sur le secteur Freneys, d'entente avec le Service des forêts et du paysage, arrondissement du Bas-Valais, en application de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991, de la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels du 14 septembre 2011 et de l'article 8 de l'ordonnance cantonale sur les forêts et les dangers naturels du 30 janvier 2013, la demande de défrichement suivante :

Requérante : FAMSA - Fabrique d'Agglomérés Monthey SA, Rte des Ilettes 6, 1869 Massongex.
Lieu-dit : « Les Freneys » sur les communes de Massongex et Monthey.
But du défrichement : modification partielle du plan d'affectation des zones pour l'extension de la carrière et aménagement de décharges de types A-B-D, au lieu-dit « Freneys ».
Surface de défrichement : 57'569 m² de défrichement temporaire et 63'977 m² de défrichement définitif.
Coordonnées centrales : 2'563'960/1'120'050 et 2'564'000/1'120'355.

Remarque

Ces mises à l'enquête concernent les communes de Monthey et Massongex et font l'objet d'une publication séparée par la commune de Massongex.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans susmentionnés auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 7 janvier 2019 à 18.00 heures